

# COM'ACTU #09

MAI 2023

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE  
SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ



*Faciliter nos déplacements*



*Accroître notre indépendance énergétique*



*Le Centre aqualudique ouvre toutes ses portes !*

## UNE BOÎTE À OUTILS POUR LES COMMUNES



Madame, Monsieur,

À l'heure où nous finalisons ce nouveau numéro de votre magazine intercommunal, la construction du budget de Saint-Flour Communauté se termine. Un budget marqué, comme le vôtre cette année, par l'inflation, avec l'augmentation des prix des matières premières et des charges énergétiques.

Dans ce contexte, nous sommes particulièrement vigilants à la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et cette année encore nous poursuivons la renégociation de nos contrats de maintenance, d'assurance, etc. Il n'est pour autant pas question de ne plus investir car le rôle de l'intercommunalité est majeur pour la dynamique de notre économie, mais il faudra continuer à explorer toutes les pistes d'optimisation des coûts, pour la collectivité comme pour vos communes. La « boîte à outils » pour les communes, présentée dans ce dossier, en est une illustration. En effet, plusieurs services proposés dans vos communes sont issus d'une collaboration avec l'intercommunalité : travaux d'entretien de voirie, animations lors

de temps d'activités périscolaires, du Pays d'art et d'histoire, financements de projets par des fonds de concours de l'intercommunalité, etc.

Nous travaillons également à développer notre autonomie énergétique. Saint-Flour Communauté compte déjà 4 réseaux de chaleur bois dont le fonctionnement vous est présenté dans ce magazine. C'est un atout écologique et économique considérable, encore plus visible dans ces temps où l'énergie est chère. Des études sont en cours pour développer la géothermie et le photovoltaïque en toiture.

Surtout, dans ce contexte, les tarifs des services qui vous sont proposés, sont maintenus sans augmentation : retrouvez dans ce magazine, le travail mené sur la mobilité, sur la santé avec toujours l'objectif de faciliter l'installation de nouveaux professionnels, dans nos médiathèques et enfin au sein du centre aquatique dont la réouverture des espaces bien-être et sport-fitness réaménagés est la bienvenue.

Ces pages valorisent enfin des actions portées par nos partenaires comme les chambres consulaires, le Département à travers son Campus connecté et la mise à l'honneur des familles d'accueil, ainsi que l'Adapei, acteur de l'économie solidaire de premier plan.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau Com'actu.

Céline CHARRIAUD, Présidente de Saint-Flour Communauté

SOMMAIRE

ATTRACTIVITÉ.....P.3

DOSSIER // UNE BOÎTE À OUTILS POUR LES COMMUNES.....P.3-7

ÉCONOMIE .....P.8-9

SERVICES .....P.10-11

ENVIRONNEMENT ..... P.12-13

FORMATION ..... P.14-15

SANTÉ .....P.16-17

CULTURE .....P.18-19

SPORT ET LOISIRS .....P.20-21

RENCONTRE .....P.22-23

DÉCOUVREZ LA MAISON DE L'HABITAT ET DU PATRIMOINE .....P.24



COM'ACTU #09 - MAI 2023 - MAGAZINE ÉDITÉ PAR SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ :  
 VILLAGE D'ENTREPRISES - Z.A. DU ROZIER-COREN - 15100 SAINT-FLOUR - 04.71.60.56.80  
 DIRECTEUR DE PUBLICATION : CÉLINE CHARRIAUD  
 CONCEPTION : SERVICE COMMUNICATION DE SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ  
 PHOTO EN COUVERTURE : HERVÉ VIDAL  
 IMPRESSION : LA DÉPÊCHE D'Auvergne - 15100 SAINT-FLOUR - TIRAGE : 11 500 EXEMPLAIRES  
 DISTRIBUTION : LA POSTE. ISSN EN COURS



“ATTRACTIVITÉ”

La Vallée ennoyée de la Truyère et du Bès Garabit-Grandval est site classé !

La « Vallée de la Truyère et du Bès Garabit-Grandval » est inscrite au titre des sites classés par décision du Conseil d'État en date du 22 décembre dernier. L'aboutissement de cette démarche initiée par l'État en 2014, en partenariat avec Saint-Flour Communauté, permet de reconnaître les qualités paysagères exceptionnelles du site dont la préservation est jugée d'intérêt général. Cette décision conforte les actions menées en faveur de sa valorisation tout en respectant ses spécificités.

Il s'agit du plus grand site classé du département en superficie - 10 350 ha - répartis sur 12 communes (11 du Cantal et 1 de Lozère) et un linéaire de 30km. Un film invitant à découvrir ou redécouvrir ce site a été réalisé par l'Office du tourisme des Pays de Saint-Flour Haute Auvergne. Il est à voir jusqu'à fin juin avant les projections dans les cinémas de Chaudes-Aigues et de Saint-Flour, grâce à la collaboration des municipalités. Ce classement est un prérequis pour prétendre au label Grand Site de France.

Photographie : ©Frédéric Larray, Conservatoire du Littoral

DOSSIER

UNE BOÎTE À OUTILS POUR LES COMMUNES

L'intercommunalité est avant tout créée par les communes, pour les communes, afin de disposer ensemble de davantage de moyens et de développer le territoire de manière coordonnée.

Grâce à cette organisation, l'intercommunalité porte des projets structurants qui servent l'ensemble du territoire, se dote de moyens et d'outils qu'elle met à disposition de ses communes membres. Elle permet aussi d'accompagner l'obtention de subventions. L'objectif : être facilitatrice !

Ces nombreux services composent désormais « la boîte à outils pour les communes » qui permet davantage de lisibilité.



Appui aux communes



**Veille, conseil et expertise**



**Planification**  
(Plan Local d'Urbanisme intercommunal)



**Animations** (conférences du Pays d'Art et d'Histoire, spectacles, ateliers Nature...)



**Partage d'informations et d'expériences**  
(réunions des Secrétaires de Mairies, visites organisées...)



**Outils de communication**



**Système d'Information Géographique**

En construction



Prestations



**Services techniques**  
(voirie, maçonnerie, eau potable...)



**Temps d'activités périscolaires**



**Ingénierie** (participation au montage de projets, hors prestation possible de Cantal Ingénierie et Territoires)

En construction

Accompagnement financier



**Fonds de concours :**

- Valorisation du petit patrimoine non protégé
- Réhabilitation de logements locatifs communaux
- Réhabilitation d'édifices culturels
- Fonds de relance 2020
- Équipements d'accueil Petite Enfance

En construction



**Adhésion à l'Établissement Public Foncier d'Auvergne**

(portage foncier, montage des Déclarations d'Utilité Publique...)

Mutualisation et services communs



**Application du Droit des Sols**  
(instruction des permis de construire...)



**Opérations d'aménagement ou d'équipement conjointes entre Saint-Flour Communauté et une ou plusieurs communes**



**Groupements de commandes**  
(fournitures, poteaux incendie, contrôles sur les Équipements Recevant du Public, réalisations d'études, d'audits...)



**Équipe de remplacement de Secrétaires de Mairie** (en lien avec le Centre de Gestion du Cantal)

En construction

La boîte à outils s'organise selon 4 volets :

- l'appui aux communes
- l'accompagnement financier
- les prestations
- la mutualisation et les services communs

En construction

Saint-Flour Communauté se dote en 2023 de compétences en géomatique pour amorcer la construction d'un Système d'Information Géographique. Les outils de gestion cartographiques, statistiques, interactifs et modifiables instantanément, deviennent en effet incontournables pour améliorer la connaissance du territoire.

La démarche de construction du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) s'inscrit dans ce cadre. Bien que complexe, elle est néanmoins indispensable pour que notre territoire soit en capacité de continuer à bâtir sur toutes les communes, demain.



APPUI AUX COMMUNES

La mise en commun de moyens par les communes au sein d'une intercommunalité lui permet tout d'abord de **se doter d'ingénierie**.

Les agents communautaires apportent expertise et conseils sur tout projet (création de services, d'équipements, travaux, demandes de subventions...) dans des domaines variés (urbanisme, culture, environnement, agriculture, économie, finances, ressources humaines...).

Cette ingénierie est mise au service de l'intérêt général du territoire et de son attractivité.

Si cette ingénierie est avant tout dédiée à l'intercommunalité, elle peut également être mise au service des communes qui peuvent :

- solliciter une expertise, être conseillées ou orientées pour mener des projets d'investissement ou solliciter des demandes de subvention,
- bénéficier d'animations : spectacles, conférences, découverte d'un site...
- s'appuyer sur l'intercommunalité pour diffuser des informations...



Découverte de Lascols avec le service Environnement de Saint-Flour Communauté.



La Biennale d'art contemporain Chemin d'art, Anterrieux - Visite scolaire guidée par Laurie Gacon, animatrice du Pays d'art et d'histoire intercommunal.

Saint-Flour Communauté organise par ailleurs régulièrement des **temps d'échanges entre Maires, Secrétaires de mairies...** au siège de l'intercommunalité ou à l'occasion d'une visite d'un équipement, ce qui favorise le partage d'informations et d'expériences.



Conférence des Maires, Chaudes-Aigues - Point d'information sur l'avancement du PLUi.



## ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

Pour aider les communes à développer des services ou équipements relevant de leur compétence, identifiés collectivement comme susceptibles d'intéresser plusieurs d'entre elles, **Saint-Flour Communauté propose des fonds de concours**. Il s'agit d'une participation financière de la Communauté de communes plafonnée et attribuée lorsque le projet de la commune remplit les conditions votées en Conseil communautaire.



Deux fonds de concours intercommunaux sont destinés à la réhabilitation et à la valorisation du patrimoine.

Il existe plusieurs fonds de concours intercommunaux :

- pour la **valorisation du petit patrimoine non protégé** : jusqu'à 40 000 € par commune sur la période 2022-2025 ;
- pour la **réhabilitation des logements locatifs** : jusqu'à 5 000 € par commune et par an ;
- pour la **réhabilitation d'édifices culturels** : jusqu'à 9 000 € par commune ;
- un **fonds intercommunal de relance**, voté en 2020, dans le cadre du contexte de crise du Covid-19, pour accompagner les communes et leurs Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) et leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans la relance économique locale. Ce fonds exceptionnel de 500 000 € porte sur des travaux d'entretien et de rénovation énergétique, en faisant travailler au maximum les entreprises locales.



Saint-Flour Communauté a participé au financement des travaux de rénovation énergétique de la Maison Communale de l'Action Sociale de Saint-Flour par le biais du fonds intercommunal de relance.

- un nouveau fonds de concours voté en 2022 pour **créer des structures d'accueil collectif pour les plus petits (crèches, micro-crèches, Maisons d'Assistant(e)s Maternel(le)s...)**. Être attractif nécessite de disposer d'une offre de garde pour les enfants suffisante, d'autant plus que le nombre d'assistant(e)s maternel(le)s est en diminution sur le territoire (voir page 15). **En construction**

Depuis 2020, **800 000 €** ont été attribués par Saint-Flour Communauté pour ses communes.



## MUTUALISATION ET SERVICES COMMUNS

L'intercommunalité porte des projets pour le compte des communes.

Pour certains projets mutualisés entre l'intercommunalité et une ou plusieurs communes, **l'intercommunalité peut porter des opérations d'aménagement conjointes complexes**.

Par exemple, à Valuéjols, le projet de réhabilitation du bâtiment Triniol est porté par l'intercommunalité (marché, demandes de subventions...) pour l'aménagement d'une structure intercommunale (la Maison de santé interdisciplinaire) et d'un équipement communal (une résidence seniors et de nouveaux locaux périscolaires). Le projet de création d'un centre de tennis à Saint-Flour, en partenariat avec la Ville, entre également dans ce cadre.

**En construction**

Cette année, Saint-Flour Communauté met en place, en lien avec le Centre de Gestion du Cantal, **une équipe de remplacement de Secrétaires de Mairies**.



Saint-Flour Communauté réalise un état des lieux administratif, technique et financier de l'exercice des compétences **alimentation en eau potable et assainissement collectif** pour préparer leur passage à l'échelle intercommunale en 2026, comme prévu par la loi. Ici, un point d'étape réalisé en Conférence des Maires.



Saint-Flour Communauté a créé un **service commun de l'Application du Droit des Sols (ADS) pour instruire les autorisations d'urbanisme**. Les agents intercommunaux instruisent les dossiers de demandes des habitants pour le compte des communes qui disposent d'un document d'urbanisme (PLU, carte communale...).

Les communes prennent en charge ce service proportionnellement à l'utilisation qu'elles en font. Il est situé à la Maison de l'habitat et du patrimoine, 17 bis place d'Armes, à Saint-Flour (04 71 60 71 56).

Saint-Flour Communauté porte également des **groupements de commandes pour des opérations qui intéressent plusieurs communes**, ce qui permet de les soulager des formalités administratives et de bénéficier de subventions ou de prix avantageux. Ce fut le cas par exemple pour le contrôle des bornes incendie et la réalisation du Document Unique d'évaluation des risques professionnels. Les Groupements de commandes ont vocation à se développer selon les besoins exprimés par les communes.



## PRESTATIONS

Saint-Flour Communauté propose aux communes différentes prestations à titre payant.

- ▶ **Services techniques** : pour réaliser des travaux de voirie, de maçonnerie, d'entretien des espaces... Ce service est particulièrement utilisé par les communes ne disposant pas d'agents techniques et/ou de matériels spécifiques à certains travaux.

- ▶ **Temps d'activités périscolaires** : à destination des enfants sur le temps périscolaire avec des animations patrimoniales, culturelles, environnementales...

**En construction**

La Communauté de communes souhaite également proposer prochainement un **accompagnement plus poussé**, pouvant aller jusqu'au montage de dossier pour les communes, contre participation financière et pour des prestations complémentaires à celles du Cantal Ingénierie et Territoires.



Reprise d'un mur de soutènement, Cussac



Entretien de la sortie Nord, Saint-Flour



Activité périscolaire assurée par le service Environnement de Saint-Flour Communauté

# Économie

## Économie

### AU SERVICE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

**Vous êtes chef d'entreprise ou artisan et souhaitez être accompagné dans votre installation ou votre développement ? Des permanences de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) et de la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) sont proposées au Village d'entreprises de Saint-Flour Communauté.**

#### LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE : UNE PRÉSENCE PERMANENTE SUR LE TERRITOIRE



Au Village d'entreprises, ZA du Rozier-Coren à Saint-Flour, le visage de la CCI, c'est Christine FRANCON. Elle en assure l'accueil, en échange de bureaux mis à disposition par l'intercommunalité, et propose aux entrepreneurs, sur rendez-vous au Village d'entreprises ou en entreprise, plusieurs services :

- ✓ Accompagnement pour les formalités administratives (déclaration de l'entreprise, demandes de financement pour l'aide aux petites entreprises avec point de vente proposée par l'intercommunalité, une formation...);
- ✓ Conseil à la création et à la reprise d'entreprise ;
- ✓ Accompagnement à la transmission ;
- ✓ Conseil personnalisé et orientation.

Plusieurs conseillers interviennent aussi régulièrement sur le territoire selon les compétences nécessaires : développement commercial, compétitivité, développement à l'international, ressources humaines, numérique, tourisme, aide à la recherche de financement de projets, aides énergie...



Sur le secteur de Saint-Flour Communauté, la CCI du Cantal est représentée par plusieurs élus :

- Marie SIQUIER (QHSE Concept), 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente ;
- David TRAUCHESSEC (Eurotec Centre) ;
- Thomas VIAUD (Caves du Palais).

#### Le recrutement, un sujet essentiel !

La CCI a mis en place le site « Le Cantal et vous, ça matche » ([www.emploi-cantal.fr](http://www.emploi-cantal.fr)) qui relaye les offres d'emplois des entreprises et sur lequel chacun peut déposer un CV. Elle propose aussi aux entreprises des clubs RH (voir ci-contre) et les services d'une conseillère pour aider à structurer les ressources humaines. Vous pouvez enfin solliciter un diagnostic « Marque employeur » afin de mettre en place une stratégie qui vous permettra d'être plus attractif.

#### Les Trophées des Entreprises, un rendez-vous incontournable !

Tous les ans, la CCI du Cantal organise avec La Montagne-Centre France les Trophées des Entreprises. Ils valorisent des sociétés qui se sont illustrées durant l'année.



**Rendez-vous le 28 septembre à Aurillac pour les prochains Trophées des Entreprises !**

#### Des manifestations collectives pour échanger des informations et conforter son réseau



**Les cafés du commerce :** prochain rendez-vous le 8 septembre 2023 à Saint-Flour ;



**Les Digit'Agenda :** ateliers numériques gratuits pour aider les commerçants à mieux maîtriser les outils numériques afin de valoriser leur activité ;



**Les jeudis de l'industrie :** rencontres de chefs d'entreprise de ce secteur, en entreprise ;



**Le Club RH :** rencontres sur les ressources humaines, les dispositifs nationaux... ;



**Des animations :** comme « La plus belle vitrine de Noël » à Saint-Flour.

#### Centre de formation

La CCI propose des formations au sein de son « Campus » à Aurillac dont certaines peuvent être décentralisées au Village d'entreprises. Par ailleurs, elle porte, en partenariat avec la Région Auvergne Rhône-Alpes, Saint-Flour Communauté, la Ville de Saint-Flour et l'ensemble de ses partenaires, une réflexion sur le développement de son offre de formations sur le secteur, au service des entreprises, afin d'en faire un véritable outil d'attractivité territoriale à l'instar du Campus à Aurillac.

→ Le catalogue de formations de la CCI est accessible sur : [www.formationscantal.fr](http://www.formationscantal.fr)

En 2022, 6 entreprises du territoire étaient nominées parmi 15 candidats :

**Fromagerie des Monts du Cantal**, Pierrefort, lauréate de la catégorie « **Elles innovent** »

**Transports Coliservice**, Coren, lauréate de la catégorie « **Elles réussissent** »

**Exploitation Forestière Chadelat - Foresterra**, Vabres, lauréate de la catégorie « **Elles se lancent** »

**La Femme du Barbu**, Malbo, **coup de cœur du public**

**UniPlanèze**, Saint-Flour, nominée dans la catégorie « **Elles se lancent** »

**La Coopérative laitière** de Paulhac, nominée dans la catégorie « **Elles réussissent** »

#### DES PERMANENCES DE LA CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

La CMA accompagne les **artisans et artisans/commerçants** dans leurs projets de création, développement et transmission. Des permanences sont organisées sur rendez-vous, au Village d'entreprises ou au sein de leur établissement.



#### La CMA à votre service !

- ✓ Appui à l'installation
- ✓ Formations
- ✓ Aide à la réalisation des formalités déclaratives
- ✓ Appui aux artisans bénéficiaires du RSA
- ✓ Aide au montage des dossiers d'investissements
- ✓ Ressources humaines
- ✓ Environnement et transition énergétique
- ✓ Diagnostic numérique
- ✓ Accompagnement des personnes ayant une reconnaissance de handicap
- ✓ Conseil en évolution professionnelle

#### Les formations proposées :

- ✓ Création/reprise d'entreprise
- ✓ Perfectionnement — gestion, techniques professionnelles, vente, certification de services, normes d'hygiène et de sécurité...
- ✓ Brevet de Maîtrise Coiffure (BM)
- ✓ Assistant de Dirigeant d'Entreprise Artisanale (ADEA)
- ✓ Cursus pour devenir chauffeur de taxi.

Vous pouvez aussi solliciter la CMA en mobilisant le **Conseil en Évolution Professionnelle** (CEP) pour faire le point sur votre avenir professionnel : se former, valoriser ses compétences, créer ou reprendre une entreprise, se reconverter...

#### VOS INTERLOCUTEURS

au Village d'entreprises de Saint-Flour Communauté, ZA du Rozier-Coren :

##### CCI du Cantal

Christine FRANCON - 04 71 60 47 37 (sur RDV)  
cfrancon@cantal.cci.fr

##### CMA du Cantal

Camille PAYEN - 04 71 45 65 14 (Le mercredi sur RDV)  
camille.payen@cma-auvergnerrhonealpes.fr

**Saint-Flour Communauté** - Zones d'activités et Aide aux petites entreprises avec point de vente  
Sonia SOUBEYROUX - 04 71 60 56 83 (sur RDV)  
s.soubeyroux@saintflourco.fr

# Services Services

## FACILITER VOS DÉPLACEMENTS AU QUOTIDIEN

Pour faciliter les déplacements sur le territoire et diminuer l'impact des émissions de CO<sub>2</sub>, Saint-Flour Communauté porte de nombreuses actions en partenariat avec la Région, compétente de droit en matière de mobilité.

### TRANSPORTS SCOLAIRES

Saint-Flour Communauté est le gestionnaire de proximité des transports scolaires et l'interlocuteur privilégié des familles. **1100 élèves dont 480 maternels et primaires**, empruntent quotidiennement les **49 circuits existants**.



■ Coût du transport scolaire pour 1 enfant  
**1 700 €**  
(année scolaire 2021-2022)

■ Participation demandée aux familles  
**120 €**  
(remboursés par l'intercommunalité pour le primaire)

### ROULEZ À VÉLO ÉLECTRIQUE !

Depuis 2021, Saint-Flour Communauté attribue une aide complétée par celle de l'État, sous condition de ressources. Les habitants doivent acheter un vélo à assistance électrique auprès d'un professionnel du territoire.

L'aide totale peut atteindre **400 €**, elle doit être demandée dans les 6 mois suivant l'achat. En 2 ans, **129 habitants ont acheté un vélo**, aidés par Saint-Flour Communauté. Les élus communautaires ont voté la poursuite de cette mesure en 2023, sous réserve des crédits budgétaires.



#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Les circuits de transports scolaires peuvent être utilisés par d'autres usagers, au tarif des lignes régulières, soit **1,50 € / trajet**, sur réservation.



#### INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS :

**Aurélië SALSON**  
Secteur de Chaudes-Aigues,  
Saint-Flour, Margeride  
04 71 23 92 33  
a.salson@saintflourco.fr

**Sabine LACROIX**  
Secteur de la Planèze, Pierrefort,  
Neuvéglise-sur-Truyère  
04 71 23 23 54  
s.lacroix@saintflourco.fr

#### PENSEZ AU COVOITURAGE !

Rendez-vous sur le site **MOV'ICI** pour connaître les trajets disponibles :  
[www.movici.auvergnerrhonealpes.fr](http://www.movici.auvergnerrhonealpes.fr)



## Mouv'pass

### LE TRANSPORT À LA DEMANDE, RECONDUIT À L'IDENTIQUE POUR UNE DERNIÈRE ANNÉE

Depuis 2019, le **Mouv'Pass**, permet aux personnes qui n'ont pas de solution de mobilité de se déplacer. Les habitants peuvent réserver un transport sur tout le territoire, à hauteur de 24 trajets maximum/an et au prix de 6 € le trajet seul et de 4 € le trajet en groupe.

248 usagers ont fait appel à ce service l'année dernière, représentant 1 182 trajets et 29 647 km parcourus. Il est reconduit à l'identique pour la dernière année en 2023 car l'intercommunalité porte également une étude pour le faire évoluer afin de l'adapter aux critères de financements régionaux dès 2024.



#### RÉSERVATION

la veille avant 10h (lun-ven : 9h-12h)  
04 71 60 71 72

### LA RÉGION DEVIENT GESTIONNAIRE DES LIGNES DE BUS RÉGULIÈRES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a repris et développé des lignes de car régulières, auparavant gérées par la SNCF dans le cadre de lignes TER. Sur Saint-Flour Communauté, **9 lignes sont concernées**.

#### 4 lignes existantes sont inchangées :

**C01** SAINT-FLOUR → AURILLAC  
**C21** PIERREFORT → AURILLAC  
**C22** PIERREFORT → SAINT-FLOUR  
**C31** RIOM-ÈS-MONTAGNES → MURAT → SAINT-FLOUR

#### 5 lignes ont évolué :

**C07** CHAUDES-AIGUES → SAINT-FLOUR → CLERMONT-FERRAND  
**C09** ARVANT → MASSIAC-BLESLE → SAINT-FLOUR  
**C23** RUYNES-EN-MARGERIDE → SAINT-FLOUR  
**C24** BORT-LES-ORGUES → RIOM-ÈS-MONTAGNES → ...  
... → NEUSSARGUES-EN-PINATTELLE → SAINT-FLOUR  
**C48** ARVANT → SAINT-FLOUR → SAINT-CHÉLY-D'APCHER

#### Attention :

- Ce service étant récent, les horaires peuvent évoluer. Rendez-vous régulièrement sur le site de la Région ou renseignez-vous auprès de votre France Services !
- Certaines lignes cumulent 2 modes de transport, donc 2 abonnements. Exemple : la ligne Clermont-Ferrand – Massiac – Saint-Flour, assurée par un train SNCF puis par un bus de la Région, nécessite deux abonnements.

### SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ, LAURÉATE DE PLUSIEURS APPELS À PROJETS

- ✓ **Avélo2** : Il permettra d'élaborer et de mettre en œuvre un Schéma Directeur Cyclable pour encourager le développement du vélo sur le territoire.
- ✓ **Avenir Montagne Mobilités** : Il va faire émerger de nouvelles solutions de mobilité pour les habitants et les touristes, axées essentiellement autour de la Vallée de la Truyère (boucle cyclotouristique, développement de dessertes saisonnières, de la multimodalité...).
- ✓ **Loc'O'brac** : Ce programme valorise les haltes ferroviaires autour de la ligne Aubrac, soit la gare de Saint-Flour-Chaudes-Aigues sur notre territoire. Un partenariat entre Saint-Flour Communauté et le Parc Naturel Régional de l'Aubrac.



**Céline CHARRIAUD**  
Présidente de Saint-Flour Communauté

« Développer les alternatives à la voiture individuelle, permettre à tous les habitants d'accéder à des moyens de transport... Nous multiplions les initiatives en faveur de la mobilité et de la transition écologique sur le territoire. Une stratégie gagnante puisque les financements obtenus par Saint-Flour Communauté vont permettre de mener de nombreuses actions dans ce domaine ».

#### HORAIRES ET DÉTAILS DES LIGNES

[www.laregionvustransporte.fr/toutes-les-lignes/cantal](http://www.laregionvustransporte.fr/toutes-les-lignes/cantal)

#### ACHETER UN TITRE DE TRANSPORT

- directement auprès du chauffeur,
- en agence de transport (SEYT, Saint-Flour)
- sur [www.oura.com](http://www.oura.com)

#### NOUVEAUX TARIFS

**1,50 € / trajet**  
**25 € / mois**



#### LA CARTE OÙRA

- Retrouvez toutes les offres de mobilité.
- Cumulez différents abonnements lorsque vous utilisez plusieurs modes de transport



# Environnement

## Environnement

### ACCROÎTRE NOTRE INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE GRÂCE AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

**Saint-Flour** Communauté est mobilisée de longue date en faveur de la production d'énergies locales et renouvelables. En cette période de crise énergétique, les réseaux de chaleur bois intercommunaux se révèlent un choix judicieux pour maîtriser les coûts, grâce à une ressource locale, dans une logique de durabilité. D'autres dispositifs sont également à l'étude pour de nouveaux projets.

#### LES RÉSEAUX DE CHALEUR BOIS

Depuis 2007, quatre réseaux de chaleur bois ont été aménagés autour de Saint-Flour, pour alimenter différents bâtiments publics, des entreprises, mais également des habitations.

Chaque réseau de chaleur bois dispose d'une ou deux chaudière(s) bois et d'une ou deux chaudières de secours, au fioul ou au gaz. Ils fonctionnent tous de manière automatisée.

**9 millions d'euros HT ont été investis pour développer ces réseaux, avec l'appui de l'État via l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), de l'Europe, de la Région et du Département.**



#### Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur bois ?

C'est une installation comprenant une ou deux chaudière(s) bois alimentant un réseau constitué de canalisations enterrées desservant plusieurs bâtiments publics ou privés.

#### Valoriser nos ressources locales

Les réseaux de chaleur bois permettent de soutenir la filière bois très présente sur notre territoire, dans une logique d'économie circulaire basée sur les richesses locales.

Le Groupement des scieurs du Cantal « Avenir Bois Énergie » assure l'approvisionnement des quatre réseaux.

Le bois est acheminé par camions vers les silos de stockage des différentes chaufferies, sous la forme de plaquettes forestières (bois déchiqueté).

#### 4 réseaux de chaleur bois et chaudières bois communautaires...

- ▶ Le réseau de chaleur bois du Crozatier - 2 400 m.
- ▶ La chaudière bois du Centre aqualudique
- ▶ Le réseau de chaleur bois de Volzac - 800 m.
- ▶ Le réseau de chaleur bois de Besserette - 2 500 m

#### ...mais aussi des réseaux communaux

- ▶ Val d'Arcomie
- ▶ Neuvéglise-sur-Truyère

#### Zoom sur le réseau de chaleur de Besserette à Saint-Flour



Le réseau de Besserette alimente 16 équipements publics :

- ▶ Centre hospitalier ;
- ▶ Lycée de la Haute-Auvergne ;
- ▶ Lycée Saint-Vincent ;
- ▶ Collège Blaise Pascal ;
- ▶ Médiathèque départementale ;
- ▶ Centre technique municipal ;
- ▶ Accueil de Loisirs Sans Hébergement communautaire ;
- ▶ Logements sociaux de Besserette ;
- ▶ Maison de quartier communale ;
- ▶ École de Besserette ;
- ▶ Centre de secours départemental ;
- ▶ Gymnase de Besserette ;
- ▶ Centre Communal d'Action Sociale ;
- ▶ Complexe sportif intercommunal ;
- ▶ Gymnase de la Fontlong ;
- ▶ Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (ITEP) de l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence (ADSEA).



Quartier de Besserette, Saint-Flour

#### DÉVELOPPER L'AUTOCONSOMMATION À TRAVERS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

**En plus du bois-énergie, Saint-Flour Communauté mène actuellement plusieurs études de faisabilité sur le développement de nouvelles énergies renouvelables.**

##### À Chaudes-Aigues, une étude sur l'eau chaude issue de la géothermie

Avec le soutien de l'ADEME, une étude est menée pour la création d'un réseau de chaleur utilisant l'eau chaude des sources et les résidus d'eau chaude de Caleden, dans le but de chauffer certains bâtiments publics.

##### Développer des toitures en panneaux photovoltaïques

Une étude est menée pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les sites du Centre aqualudique ainsi que des ombrières photovoltaïques sur les parkings.

#### LES CHIFFRES CLÉS

#### LES RÉSEAUX DE CHALEUR BOIS PERMETTENT DE CHAUFFER :

**14**  
Entreprises

**20**  
Équipements publics

**21**  
Maisons d'habitation

#### DES ÉCONOMIES FINANCIÈRES, DES ÉCONOMIES DE CO<sub>2</sub>, CHAQUE ANNÉE :

**3 500**  
Tonnes de CO<sub>2</sub> non dégagées dans l'atmosphère

**13 000**  
Mégawatts-heures d'énergie distribués

**6 500**  
Tonnes de bois

**1 600 000**  
Litres de fioul substitués

**600 000 €**  
D'économies en 2022, par rapport à une solution fioul

# Formation

## Formation

### LE CAMPUS CONNECTÉ : ACCÉDER À DES ÉTUDES SUPÉRIEURES À DISTANCE

À Saint-Flour, le Lycée de la Haute Auvergne accueille un « Campus connecté » qui permet aux jeunes et moins jeunes de suivre près de chez eux des formations supérieures à distance. Mis en place par le Conseil départemental du Cantal, cet espace de travail innovant est labellisé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.



Le Campus connecté permet de dépasser les contraintes géographiques et de mobilité, grâce à des équipements numériques de qualité et à un accompagnement renforcé.

### UN ESPACE DÉDIÉ À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR À DISTANCE À SAINT-FOUR

Initialement créé à Aurillac, le Conseil départemental du Cantal a déployé le Campus connecté à Saint-Flour et à Mauriac à la rentrée 2021, offrant ainsi aux étudiants l'opportunité de réussir dans l'enseignement supérieur tout en vivant en milieu rural. Les équipements numériques et salles de cours connectées mis gratuitement à disposition,

permettent de suivre plus de **1000 formations ou diplômes « à distance »**, toutes disciplines confondues. Ces formations sont proposées par des Universités, des organismes de formation ou des écoles relevant de l'enseignement supérieur français.

### UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ ET COLLECTIF

Les étudiants bénéficient d'un accompagnement tutoré, dispensé par l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'éducation (INSPé) d'Aurillac, pour mener à bien leur cursus dans de bonnes conditions. Aide méthodologique ou encore accompagnement à la préparation des examens : les tuteurs sont présents afin que les jeunes ne se

sentent pas isolés dans leur formation à distance. À l'image des espaces de co-working, le **Campus connecté permet d'étudier tout en étant entouré**. Il est également accessible aux **personnes de tous âges souhaitant reprendre leurs études à distance**.

### Un lieu de rencontre étudiante à Saint-Flour

Le Campus connecté est aussi accessible aux classes de BTS du Lycée agricole Louis Mallet et du Lycée de la Haute Auvergne, qui l'utilisent régulièrement. C'est un lieu propice aux rencontres, à l'échange et au partage !



#### CONTACT

Betty FAURE

06 08 30 44 12 / 04 43 79 11 52  
campus-connecte15.inspe@uca.fr

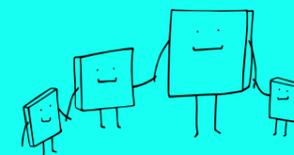


## VOUS AUSSI, DEVEZ-VOUS ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) !

D'ici 2025, 30% des assistant(e)s maternel(le)s du territoire partiront à la retraite. La question du recrutement dans ce secteur est un enjeu central de la politique intercommunale en faveur de la petite enfance. Des opportunités sont à saisir, pour exercer un métier qui a du sens, avec de réelles opportunités d'emploi à la clé !

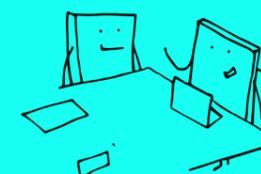
### DEVENIR ASSISTANT(E) MATERNEL(LE), C'EST...

Être utile aux autres : veiller au bien-être des enfants, participer à leur éveil et à leur épanouissement.



Obtenir une qualification, à l'issue d'une formation de 120h permettant d'obtenir un agrément.

Bénéficier d'un soutien pédagogique, administratif et de proximité, grâce au Relais Petite Enfance (RPE) de Saint-Flour Communauté et à la Mission Accueil Petite Enfance du Conseil départemental du Cantal.



### Bon à savoir

Les assistant(e)s maternel(le)s peuvent se regrouper au sein d'une Maison d'assistant(e)s maternel(le)s. Des projets de création de structures d'accueil collectif (Maison d'assistant(e)s maternel(le)s mais aussi crèches, micro-crèches...) portés par les communes sont en cours dans plusieurs secteurs du territoire. Saint-Flour Communauté participe au financement de ces initiatives à travers un fonds de concours.



Le RPE de Saint-Flour Communauté organise régulièrement des temps d'échanges sur le métier, aux côtés de la Caisse d'Allocations Familiales et du Département du Cantal.



#### CONTACT

Relais Petite Enfance « caRAMels »  
04 71 60 26 31  
rpecaramels@saintflourco.fr

## ASSISTANT(E) FAMILIAL(E), UN MÉTIER AU SERVICE DE L'ENFANCE

L'assistant(e) familial(e) accueille à son domicile, jour et nuit, pour une durée déterminée, des mineurs ou des jeunes majeurs de moins de 21 ans, confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance. Son rôle : **assurer tous les soins que requiert l'éducation d'un enfant**, en veillant sur sa santé, sa scolarité, ses loisirs et en s'assurant de son bien-être. Sa mission est également de maintenir les liens avec sa famille naturelle.

**Vous souhaitez devenir assistant(e) familial(e) ? Le Conseil départemental recrute**

Pour chaque candidat, une évaluation de 4 à 6 mois avant l'obtention de l'agrément, permettra de vérifier les conditions matérielles d'accueil, les aptitudes éducatives et son projet.

### Le Conseil départemental recrute



10 assistants familiaux



Témoignages sur cantal.fr

# Santé

## Santé

### QUEL BILAN DE SANTÉ SUR NOTRE TERRITOIRE ?

Depuis 2018, Saint-Flour Communauté participe à un Contrat Local de Santé à l'échelle du bassin de santé de l'Est Cantal, défini par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes. L'année dernière, une évaluation de ce 1<sup>er</sup>

Contrat et un diagnostic « sanitaire » du territoire ont été réalisés. Les résultats, dont un extrait vous est présenté, bousculent notre perception de la santé dans l'arrondissement et font émerger les actions prioritaires à mener.



### SOINS VISUELS : UNE ORTHOPTISTE À SAINT-FLOUR

Notre territoire ne compte pas d'ophtalmologue et un rendez-vous auprès des professionnels les plus proches peut demander un délai de plusieurs mois. Pour pallier ce manque, il vous est possible de consulter un orthoptiste.

Carine Lacroix-Chastang est établie au Pôle territorial de santé, à Saint-Flour, c'est la seule orthoptiste de l'arrondissement.

« Un ophtalmologue est un médecin spécialisé qui prend en charge toutes les pathologies oculaires ; l'orthoptiste fait du dépistage pour les enfants (dès 9 mois), du dépistage pour la rétinopathie diabétique, de la rééducation (fatigue visuelle, céphalées, AVC, DMLA, problèmes d'apprentissage), contrôle la vue et préconise une correction visuelle », nous explique-t-elle. Elle est notamment équipée d'un Rétinographe, en partie financé par Saint-Flour Communauté, et d'un Champ visuel.

Pour la consulter, votre médecin devra vous prescrire une consultation, c'est également lui qui réalisera l'ordonnance suivant les préconisations indiquées par l'orthoptiste si vous devez bénéficier de lunettes.

Outre les médecins, elle est également en contact régulier avec les ophtalmologues auprès desquels elle orientera les patients si besoin, dans des délais plus réduits, et avec la PMI (Protection Maternelle et Infantile du Conseil départemental) pour les enfants, si nécessaire.

« Tout est fait pour être à l'écoute des patients et leur permettre de bénéficier de soins visuels ».

#### POUR PRENDRE RDV :

[www.gpsante.fr](http://www.gpsante.fr)

04 71 60 39 90 (mardi matin)  
Adresse : Pôle territorial de santé intercommunal, 2 rue du Dr Mallet, 15100 Saint-Flour

### LA SANTÉ SUR LE BASSIN DE L'EST CANTAL EN QUELQUES CHIFFRES

#### Indicateurs socio-économiques

27,8% de la population a + de 65 ans.

41,9% des +75 ans vivent seuls.

Taux de pauvreté important notamment chez les -30 ans (16,9%).

53,8% de ménages fiscaux non imposables.

Peu de pollution de l'air, bon maillage d'acteurs du « lien social »...

#### Santé des jeunes

Comportements à risque à la hausse (consommation d'alcool et risque routier) et problématiques autour de la santé sexuelle.

#### Santé mentale

Taux de suicide plus élevé qu'en Région (39,4/100 000 personnes contre 24,6/100 000 personnes en Région), notamment chez les jeunes. La précarité et l'isolement sont identifiés comme facteurs de risque.

1,7% de la population souffriraient d'affections psychiatriques. C'est moins qu'aux niveaux national et régional, mais il y a un défaut de diagnostic et de prise en charge.

#### Santé des aidants

48% déclarent avoir des problèmes de santé.

31% délaissent leur santé.

#### Prévention et dépistage

Taux de dépistage organisé des cancers plus faible que dans les départements de Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et dans la Région.

Mammographies en augmentation régulière.

### LES OBJECTIFS IDENTIFIÉS DANS LE PROCHAIN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)

Au terme de l'expérience acquise à travers les nombreuses actions déjà mises en place avec le 1<sup>er</sup> CLS, les orientations pressenties pour 2023-2026 :

#### LES AXES

- 1 Renforcer l'offre de soins et de santé**
  - Continuer à agir pour l'accueil et l'installation des professionnels de santé
  - Développer des conditions d'exercice favorables
  - Accompagner le développement de l'offre spécialisée
- 2 Promotion de la santé**
  - Développer un Conseil Local de Santé Mentale
  - Agir en Santé précarité
  - Agir en Santé environnement
- 3 Éducation à la santé et prévention**
  - Santé des jeunes
  - Prévention des cancers
  - Sport/santé, alimentation
- 4 Santé des seniors**
  - Santé des aidants
  - Parcours de santé des seniors
  - Développer des environnements favorables au bien vieillir

#### AXE TRANSVERSAL

- Ingénierie au service du territoire
- Coordination et animation territoriale



Trois projets de construction ou extension de maisons de santé sont en cours à Neuvéglise-sur-Truyère, Pierrefort et Valuégols

#### Offre de soins

Notre territoire est correctement maillé de professionnels du premier recours mais une vigilance particulière est à porter sur les chirurgiens-dentistes, les kinésithérapeutes et les spécialités paramédicales. La population de professionnels médicaux libéraux est fragile. L'offre de santé mentale est limitée. Le lien entre les établissements médico-sociaux et les médecins libéraux est à développer pour fluidifier les parcours de soins. La prévention est à développer à destination des jeunes et en matière de santé précarité et de santé mentale.

#### Affections Longue Durée

29,5% de la population de + de 17 ans porteur d'une Affection Longue Durée (diabète de type 1 et 2, tumeurs et affections malignes, maladies et insuffisances cardiaques...).

# Culture

## Culture



### LES MÉDIATHÈQUES COMMUNAUTAIRES : UNE OFFRE VARIÉE, DES ÉVÉNEMENTS TOUTE L'ANNÉE !

**Tout au long de l'année, les médiathèques de Saint-Flour Communauté proposent des expositions et événements essentiels à la vie culturelle du territoire !**

Les médiathèques de Pierrefort et de Neuvéglise-Sur-Truyère ont à cœur de vous proposer un programme varié, pour des moments d'échanges, de partage et de réflexion, pour petits et grands.



MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE PIERREFORT



MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE NEUVÉGLISE-SUR-TRUYÈRE

### UN RENDEZ-VOUS ANNUEL : « MÉDIATHÈQUE EN FÊTE »

Samedi 1<sup>er</sup> octobre dernier « Médiathèque en fête » a réuni, à Neuvéglise-Sur-Truyère, près de 200 personnes venues découvrir les nombreux services et ressources qu'offrent les médiathèques. De l'univers des jeux-vidéo, avec le Conseiller numérique de Saint-Flour Communauté, à la littérature fantastique, les animations proposées ont ravi petits et grands. Le Conservatoire de Saint-Flour Communauté a participé à la réussite de cette journée, avec un récital de guitare et un goûter littéraire, théâtral et musical.



« Médiathèque en fête » sera de retour en 2023 sur le territoire !

### LES COUPS DE COEUR DE VOS MÉDIATHÈQUES, 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2023

#### EXPOSITIONS



**FEMMES ARTISTES PEINTRES**  
NEUVÉGLISE-SUR-TRUYÈRE

Jusqu'au  
**11**  
MAI

Cette exposition rend hommage à des femmes dont le talent a souvent été sous-estimé de leur vivant. Une exposition proposée par le service culturel du Conseil départemental du Cantal.



**LES DINOSAURES**  
PIERREFORT

Jusqu'au  
**26**  
JUN

Découvrez l'incroyable vie de ces animaux, de leur naissance à leur disparition. Une exposition proposée par le service culturel du Conseil départemental du Cantal.



**L'ATELIER PICTURAL S'EXPOSE !**  
NEUVÉGLISE-SUR-TRUYÈRE

Du  
**11**  
MAI  
au  
**27**  
JUN

Des artistes amateurs partageront leurs œuvres réalisées tout au long de l'année. Beaucoup de techniques et de styles à venir découvrir !

#### ANIMATIONS



**LES DINOSAURES**  
PIERREFORT

Dans le cadre de l'exposition, la Médiathèque propose :

Du **2** au **13** MAI  
Concours de dessin.

Mercredi **17** MAI (10h)  
Moment de jeu.



**L'ATELIER PICTURAL**  
NEUVÉGLISE-SUR-TRUYÈRE

À l'occasion de l'exposition, la Médiathèque propose :

Mercredi **24** MAI (14h)  
Atelier "Gravure sur brique de lait".

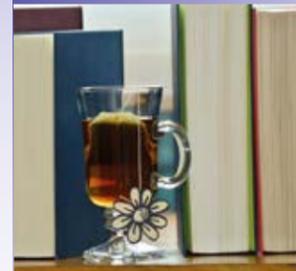
Mercredi **14** JUIN (14h)  
Atelier "Impression végétale".



**Et bien plus encore dans l'Agenda Culturel !**

À retrouver sur :  
[www.saint-flour-communaute.fr/](http://www.saint-flour-communaute.fr/)  
publication

#### NOUVEAUTÉ



**LES CLUBS DE LECTURE**

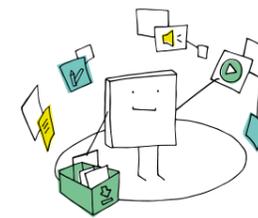
Partage de coups de cœur, conseils de lecture : un temps pour la discussion et le partage !

**PIERREFORT**  
Club de lecture pour les ados de 12-15 ans !

Mercredis  
**3** MAI, **7** JUIN  
(16h)

**NEUVÉGLISE-SUR-TRUYÈRE**  
Club de lecture pour tous !

Samedis  
**6** MAI, **3** JUIN  
(10h)



**Un large panel de ressources**

Livres, films, CD, jeux-vidéos, jeux pour enfants... il y en a pour tous les goûts ! Pour vos emprunts, rendez-vous dans votre médiathèque ou consultez le catalogue en ligne : [www.mediatheques-sfco.c3rb.org](http://www.mediatheques-sfco.c3rb.org)



« Les services culturels de Saint-Flour Communauté ont à cœur de proposer des événements mêlant différentes pratiques culturelles, au plus près des habitants. Dans une logique d'ouverture et de transversalité, les médiathèques reçoivent régulièrement les prestations des élèves du Conservatoire communautaire ou encore les animations du Pays d'art et d'histoire ».

**Bernadette RESCHE**  
Conseillère communautaire déléguée à la Lecture publique

#### Un réseau de médiathèques

Les 5 médiathèques du territoire fonctionnent en réseau avec la médiathèque du Conseil départemental.



#### Médiathèques communautaires

**PIERREFORT**  
1, RUE DU CARREAU  
15230 PIERREFORT  
Tel : 04 81 91 50 92

**Mardi : 13h30-17h30**  
**Mercredi : 9h-12h/13h30-17h30**  
**Du Jeudi au Samedi : 9h-12h**

**NEUVÉGLISE-SUR-TRUYÈRE**  
4, PLACE ALBERT  
15260 NEUVÉGLISE-SUR-TRUYÈRE  
Tel : 04 71 23 92 80

**Mardi, Samedi : 09h-12h**  
**Du Mercredi au Vendredi : 9h-12h /14h-18h**

#### Médiathèques municipales

**CHAUDS-AIGUES**  
7, RUE SAINT-JACQUES  
15110 CHAUDS-AIGUES  
Tel : 04 71 23 55 85

**Du Lundi au Vendredi : 9h30-12h/14h-17h30**

**SAINT-FLOUR**  
60, RUE DE BELLOY  
15100 SAINT-FLOUR  
Tel : 04 71 60 25 44

**Du Lundi au Samedi : 10h-12h/14h-18h**

**VALUÉJOLS**  
2, PLACE DE LA LIBERTÉ  
15300 VALUÉJOLS  
Tel : 04 71 73 26 90

**Du Mardi au Vendredi : 13h45-18h**  
**Samedi : 10h30-12h30**

# Sport et loisirs

## Sport et loisirs

**CENTRE AQUALUDIQUE : SUR UN SITE UNIQUE, PRENEZ SOIN DE VOUS !**

**Après les aménagements et jeux extérieurs ouverts l'été dernier, le Centre aqualudique dévoile ses nouveaux espaces Bien-Être et Sport-Fitness. Deux espaces séparés, agrandis et rénovés, pour prendre soin de soi !**



### UNE BULLE DE BIEN-ÊTRE

Dans un décor chaleureux, venez profiter de ce lieu de détente, entièrement rénové et réagencé. Une expérience de relaxation et de quiétude, avec de nouveaux équipements qualitatifs : un hammam et un sauna agrandis, un jacuzzi, des douches massantes et une douche froide.

La terrasse extérieure vous permettra de profiter du paysage et de la vue sur le jardin réaménagé du Centre aqualudique. Un nouvel espace de sérénité, à venir découvrir !

**TARIFS**  
1 entrée : 10 € / 10 entrées : 90 €

### HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ESPACE BIEN-ÊTRE

#### Hors vacances scolaires

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h30-19h30  
Mercredi : 10h-11h30 / 12h30-19h30  
Samedi : 10h30-12h45 / 14h30-17h30  
Dimanche : 9h-12h

#### Vacances scolaires (hors été)

Du Lundi au Vendredi : 10h-13h / 14h30-19h  
Samedi : 10h30-12h45 / 14h30-17h30  
Dimanche : 9h-12h

#### Vacances scolaires d'été

Du Lundi au Vendredi : 11h-13h / 14h30-19h  
Samedi : 10h30-12h45 / 14h30-17h30  
Dimanche : 11h-16h

### UN ESPACE SPORT-FITNESS RÉNOVÉ



L'espace dédié au sport et à la musculation a également fait peau neuve. Vous y trouverez une offre variée : des appareils de cardio-musculation pour la pratique individuelle, des cours de sport collectifs... Vous pouvez aussi bénéficier de la présence d'un coach sportif pour vous accompagner dans votre pratique.

**TARIFS** (accès libre ou cours collectif)  
1 entrée : 6 € / 10 entrées : 54 €  
Abonnements : 35 €/mois - 105 €/trimestre

### HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ESPACE SPORT-FITNESS

#### Hors vacances scolaires

Du Lundi au Vendredi : 9h-20h  
Samedi : 10h30-12h45 / 14h30-17h30  
Dimanche : 9h-12h

#### Vacances scolaires (hors été)

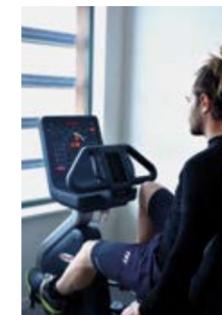
Du Lundi au Vendredi : 9h30-13h / 14h30-19h  
Samedi : 10h30-12h45 / 14h30-17h30  
Dimanche : 9h-12h

#### Vacances scolaires d'été

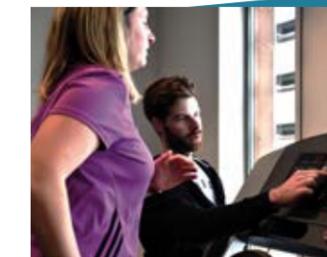
Du Lundi au Vendredi : 11h-13h30 / 14h30-19h  
Samedi : 11h-12h45 / 14h30-17h30  
Dimanche : 9h-13h30

### Une salle Cardio-musculation en accès libre !

Redimensionnée, elle vous permet d'accéder à de nouveaux équipements :  
**Appareils cardio :** • Rameurs • Bikes • Vélos • Tapis de course  
**Appareils de musculation :** • Cage de musculation • Presse (jambe) • Jungle machine • Haltères réglables



### Nouveau : coaching personnalisé !



Après un bilan individualisé, Emmanuel ROLLAND, votre coach sportif, assure un suivi et un accompagnement sur mesure !

**TARIF : 30 € / séance**

### Une salle Multi-activités pour les cours collectifs

Participez aux nombreuses séances de cours collectifs dispensés par le coach ! Cross training (45 min.), Body sculpt (45 min.), Cuisses-abdos-fessiers (30 min.), Hit (45 min.).

Vous pourrez également profiter des cours collectifs dispensés par des associations : Yoga, Boxe, Gym...



**COÛT DES NOUVEAUX ESPACES BIEN-ÊTRE ET SPORT-FITNESS :**

**646 000 € HT**

Subventions :

**517 000 € HT**

État, Département

Auto-financement :

**129 000 € HT**

Saint-Flour Communauté



### L'ESPACE AQUATIQUE : PLUSIEURS BASSINS, DE MULTIPLES ACTIVITÉS !

En famille ou en solo, pour la baignade ou la natation, venez profiter de l'espace aquatique et de ses différents bassins, sportif, ludique ou pataugeoire, au sein d'un équipement moderne et lumineux.

Tout au long de l'année, des activités aquatiques sont également proposées - aquabike, aquagym, aquatraining - ainsi que des cours de natation individuels et collectifs.

**TARIFS**  
5,20 € (Adulte) ; 4,30 € (Enfants) ; Gratuit (- 3 ans).

### Nouveauté !

Des séances de sophrologie aquatique sont proposées. Un moment de lâcher-prise mental et physique, permettant de réduire les tensions. Cette activité présente aussi de nombreux bienfaits pour lutter contre l'aquaphobie.



### HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ESPACE AQUATIQUE

#### Hors vacances scolaires

Lundi et Jeudi : 11h45-13h30 / 16h-19h30  
Mardi : 11h45-13h30 / 18h30-20h  
Mercredi : 14h-19h30  
Vendredi : 11h45-13h30  
Samedi : 10h30-13h / 14h30-18h  
Dimanche : 9h-13h

#### Vacances scolaires (hors été)

Du Lundi au Vendredi : 10h-13h / 14h30-19h  
Samedi : 10h30-13h / 14h30-18h  
Dimanche : 9h-13h

#### Vacances scolaires d'été

Du Lundi au Samedi : 11h-13h30 / 14h30-19h  
Dimanche et jours fériés : 9h00-13h30 / 14h30-17h

### Accès à l'ensemble du Centre aqualudique

(espaces bien-être, sport-fitness et aquatique) :

**15 € la demi-journée**

### RENSEIGNEMENTS

**04 71 60 76 86**

[www.saint-flour-communaute.fr](http://www.saint-flour-communaute.fr)

Adresse : Route de Chaudes-Aigues, 15100 Saint-Flour

# Rencontre

## Rencontre

### L'ADAPEI À SAINT-FLOUR : UN ACTEUR SOCIAL INCONTOURNABLE INTÉGRÉ AU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

Le Pôle sanflorain de l'Adapei du Cantal œuvre depuis de nombreuses années en faveur de l'intégration sociale des personnes en situation de handicap mental ou psychique. Depuis 2019, l'association agit également pour les personnes ayant des difficultés d'ordre social, par le biais d'activités d'insertion, en lien avec les besoins économiques du territoire.



#### L'ESAT : UN TRAVAIL ANCRÉ SUR LE TERRITOIRE

Créé en 1987, l'ESAT de Saint-Flour a su développer au fil des années de nombreuses activités pour permettre aux personnes présentant un handicap, de travailler et d'être accompagnées. Dans une logique de parcours individualisé, les soixante salariés de l'ESAT peuvent ainsi intervenir dans différents domaines, selon leurs aptitudes.

- **Conditionnement**  
Mise en paquet, notamment de la Lentille Blonde de Saint-Flour.
- **Tri du linge**  
pour seconde main.
- **Blanchisserie et pressing**  
Avec la reprise début 2022 de l'activité d'Alizée Pressing.
- **Travail du bois**  
Conception de meubles ou de palettes, découpe de bois de chauffage...
- **Activités en entreprise ou en collectivité**  
5 salariés sont par exemple mis à disposition de l'entreprise Vulcauir à Saint-Flour.
- **Espaces verts**  
Tonte, taille, élagage...



Saint-Flour Communauté confie également à l'Adapei différentes prestations : entretiens de locaux comme les Maisons France Services ou le Pôle territorial de Santé, entretiens d'espaces verts des zones d'activités, ou encore chantiers plus spécifiques (Natura 2000, Contrat Territorial des affluents de la Truyère).

SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ  
ET L'ADAPEI

### LE PÔLE INSERTION : RETROUVER LE CHEMIN DE L'EMPLOI

Depuis 2019, l'Adapei de Saint-Flour a repris l'activité de l'AICV, anciennement Association Intermédiaire de la Cité des Vents, pour élargir son action à un pôle dédié à l'insertion. Il permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières de **bénéficier d'un accompagnement renforcé** pour pouvoir rejoindre à terme les entreprises locales. Plus de 100 salariés sont ainsi accueillis chaque année, ils **reprennent confiance en eux et développent des savoir-faire et compétences**. Des passerelles existent entre l'ESAT et ce Pôle, donnant la possibilité aux salariés handicapés, selon leurs aptitudes, de travailler en milieu dit « ordinaire ».

#### L'ADAPEI & LA LENTILLE BLONDE DE SAINT-FLOUR

Une longue histoire relie l'Adapei et la Lentille Blonde de Saint-Flour. Depuis 20 ans, grâce à l'implication de passionnés, la réimplantation réussie de la lentille s'est inscrite dans une véritable démarche inclusive. Les salariés de l'ESAT se sont, en effet, vus confier le travail minutieux du conditionnement des lentilles. « Depuis juin 2021, l'Adapei du Cantal a repris la SARL de la Lentille Blonde de Saint-Flour, ce qui conforte sa pérennité, son ancrage local et son appartenance à l'économie sociale et solidaire », explique le directeur Pierre BALEZ. L'activité s'est développée, notamment avec la construction récente d'un bâtiment équipé d'un trieur optique à Volzac. Un partenariat gagnant pour le territoire et tous ses acteurs !



À gauche, Pierre BALEZ, Directeur de l'Adapei à Saint-Flour.  
À droite, Émilie MONTAVIT, encadrante technique en charge du site de tri des lentilles, qui a succédé à Serge RAMADIER.

« Saint-Flour Communauté participe à l'action en faveur de l'insertion sociale menée par l'Adapei en lui confiant de nombreux chantiers : aménagement de berges en proximité de la Truyère, plantation de pins sur La Planète... C'est un acteur essentiel de l'économie sociale et solidaire de notre territoire. »

**Jean-Marc BOUDOU**  
Vice-Président Forêt et Environnement



Le Pôle Insertion sera prochainement implanté au sein d'un nouvel espace, en construction sur la zone artisanale de Volzac, sur un terrain cédé par Saint-Flour Communauté.

#### LES ACTIVITÉS DU PÔLE INSERTION

- Les travaux de bâtiment second œuvre
- Un magasin de vêtements seconde main, situé en ville basse de Saint-Flour
- Le déneigement
- La création et l'entretien des espaces verts
- L'entretien de locaux
- Le tri des Lentilles Blondes de Saint-Flour

### LE FOYER D'HÉBERGEMENT : UN LIEU DE VIE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

43 personnes vivent au foyer d'hébergement « Les Orgues » à Saint-Flour, organisé autour de plusieurs unités de vie selon l'autonomie de chacun. Le foyer compte différents appartements, autonomes ou thérapeutiques. 8 sont dotés de lits médicalisés, des équipements indispensables pour le territoire afin d'accueillir les personnes ayant des besoins médicaux spécifiques. De nombreuses activités sont proposées aux résidents et aux personnes présentes en « accueil de jour », pour qu'ils puissent avoir accès à la culture, au sport, aux loisirs...

L'ESPACE SNOEZELLEN DU FOYER, MÉTHODE NÉERLANDAISE  
PENSÉE POUR RÉDUIRE L'ANXIÉTÉ





# MAISON DE L'HABITAT & DU PATRIMOINE

Saint-Flour Communauté

**Découvrir autrement la géographie et les matériaux de construction de notre territoire**

**VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION, UNE ENTREPRISE, UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE, UN CENTRE DE LOISIRS OU UN GROUPE DE PARTICULIERS ?**

Le Pays d'art et d'histoire de Saint-Flour Communauté vous accueille au sein de la Maison de l'habitat et du patrimoine pour vous faire **découvrir l'exposition « Territoire et architecture », sa maquette en relief animée, sa matériauthèque et son centre de ressources !**

**POUR ORGANISER VOTRE VISITE :**

06 02 01 32 79

pah@saintflourco.fr

